

	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
Remorque de travail	BAKOMAT	USG 3	CH 9071 12

Constructeur	BAKO AG, Maschinenbau, 5607 Hüglingen
Identification	"USG 3" sur la plaquette du constructeur
Plaquette constructeur	à gauche, à l'arrière latéralement sur le cadre
Numéro du châssis	à gauche, à l'arrière latéralement sur le cadre
Importateur principal	-
Véhicule homologué	6109

Châssis			
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Suspension	ressorts à lames	Direction	-
Frein de service	air comprimé, 1 conduite, indirect, à expansion interne, sur les 2 roues		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne		

Carrosserie	remorque pour le transbordement de béton		Poids	avant	arrière	total
Dimensions	intérieur	extérieur	Poids à vide	550	2800	3350
Longueur		6700	Charge utile ou			-
Largeur		2500	Poids effectif	550	2800	3350
Hauteur		2750	Poids total			
Porte à faux	av	av	Garantie fabrique	1000	3350	3500
	ar	ar	Dimens. pneus		7.50 R 16	
		1420	Ply / bar		12 / 7,25	
Empattement			Charge		3300	
Voie	av	ar	pour V max		60	
Dist. anneau axe	av	ar	Vitesse maximale selon constructeur			60
Distance pivot	-	axe ar	Vitesse maximale selon tenue de route			60

Equipement §)	(au choix)
Feux rouges	WBC CH 1013301 / R-S1 (E)
Feux stop	WBC CH 1013301 / R-S1 (E)
Clignoteurs	av - ar WBC CH 1013301 / 2a (E)
Catadioptres	av I (E) lat. I (E) ar 3M CH 1171002 / III (E)
Feux de gabarit	av ULO CH 1050301 / A (E) lat. - ar - ar vers l'av -
Eclairage plaque	1/ à gauche, combiné
Cale	l= 285x150x170 mm

Moteur de travail *) électrique ou à diesel	
Marque	_____ Type _____
Bruit	_____ à l/min _____
Silencieux	_____
Mesure des gaz	_____
Déparasitage	_____

Indications pour le permis de circulation	
Genre remorque	Remorque de travail
Marque et type	BAKOMAT USG 3
FH-No CH	9071 12
Carrosserie	transbordement de béton
Poids à vide	3350 Charge utile -
Poids de service	3350 Poids total _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Moteur de travail: lorsqu'équipé d'un moteur diesel, le bruit doit être contrôlé.

§) Equipement : les feux sont amovibles.

A noter dans le permis de circulation:

118 - vitesse maximale 60 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;

141 - doivent être assurées: les parois du silo doivent être rentrées et assurées;

222 - véhicule tracteur obligatoire, au choix ...

- lors de courses sur la voie publique des feux stop et des clignoteurs sont toujours obligatoires; de nuit et par mauvais temps, tous les feux prescrits doivent être montés.

Lieu et date de l'homologation
Schafisheim, 15.03.79

Service fédéral d'homologation